

Andilly

Bulletin municipal
d'information

Mars 2024



Saint-Symphorien sous
la mer de nuages



Andilly les Marais
P05



Vente du Grand Parc d'Andilly
P08



Valorisation du Patrimoine
P10

Mairie Andilly
36 chemin du Champ de Foire
Saint-Symphorien
74350 ANDILLY
Tél : 04 50 44 21 43
Fax : 04 50 66 61 32
mairie@andilly74.fr





MARS
2024

Mairie Andilly

mairie@andilly74.fr

www.andilly74.com/Francais

etatcivil@andilly74.fr

urbanisme@andilly74.fr

36 chemin du Champ de Foire
Saint-Symphorien
74350 ANDILLY

Tèl : 04 50 44 21 43

Fax : 04 50 66 61 32

Périscolaire : 04 50 52 17 85

commune-d-andilly@orange.fr

Ouverture au public

Lundi et jeudi de 10 à 12h ;

Samedi de 8h à 12h

le premier de chaque mois.

Horaires d'ouverture Service Urbanisme

Ouverture au public le lundi et jeudi
de 10h à 12h

Pour un RDV, appeler le 04.50.44.91.58
ou envoyer un mail à :

urbanisme@andilly74.fr

Notez le...

Fermeture mairie

Pour votre confort, notez dès à
présent les périodes de fermeture
de la mairie :

- Du 23 décembre au 2 janvier
inclus
- Les 2 premières semaines
du mois d'août

Démarches administratives

- Acte de naissance, mariage ou décès,
demande à faire par courrier ou mail sur
etatcivil@andilly74.fr

- Attestation de domicile

- Inscriptions sur les listes électorales :
au plus tard 6 semaines avant le pre-
mier scrutin : soit en mairie, soit via
www.service-public.fr

Bulletin municipal...

Vous préférez recevoir votre bulletin
municipal sur votre mail ? Il vous suffit de
prévenir la mairie sur :

etatcivil@andilly74.fr

Au... Sommaire

- 3 Editio du Maire...
- 4 Andilly-les-Marais
- 6 Ça bouge à Jussy ?
- 7 Les Clarines
- 8 Vente du Grand Parc d'Andilly
- 9 Valorisation du Patrimoine
- 10 La maison du Salève
- 11 Sur la route des chemins de Compostelle
- 12 Du côté des Associations
- 16 Etat Civil

Déclaration des travailleurs frontaliers

Nous vous rappelons que chaque année, la commune est tenue d'actualiser le nombre de ses frontaliers ouvrant droit au versement d'une dotation financière.

La Compensation Financière Genevoise est versée par le Canton de Genève via le Conseil Départemental de la Haute Savoie.

C'est pourquoi, nous invitons les personnes domiciliées sur la commune et travaillant en Suisse, canton de Genève, (travailleurs français, travailleurs suisses, travailleurs ayant la double nationalité suisse et française, travailleurs membres de l'Union Européenne) à effectuer leur déclarations.

Si vous avez un permis G, votre employeur a déjà fait les démarches nécessaires et votre déclaration est automatique. Toutefois assurez-vous que l'adresse sur votre permis G est bien à jour. Au besoin signalez votre changement d'adresse à l'Office cantonal de la population.

Nous vous rappelons que l'inscription officielle en Mairie n'a aucune incidence fiscale pour vous, mais permet à la commune d'augmenter ses recettes et ainsi pouvoir anticiper l'évolution des équipements et améliorer les services aux citoyens.

Ne laissez pas votre commune se priver de ressources financières auxquelles elle peut normalement prétendre !

<https://www.andilly74.com/Declaration-des-frontaliers-131>

L'édito du Maire...



L'école a toujours une place centrale dans la vie d'une commune. Nous lui confions nos enfants pour des journées parfois longues, il s'y sociabilisent, grandissent, s'éduquent, s'y font des amis... Pour les parents, c'est aussi une occasion de rencontrer ses concitoyens et voisins, d'agrandir son réseau d'amis et de participer plus activement à la commune via les associations et les évènements liés à la vie de l'école. L'école demeure souvent la première pourvoyeuse de liens entre les habitants d'une commune : c'est sans doute encore plus vrai à Andilly, composée de trois villages bien distincts.

L'école à Charly a vu passer de nombreuses générations d'enfants, elle constitue un héritage précieux, c'est une école Jules Ferry, lequel, ne l'oublions pas, a fait voter en 1882 l'école primaire obligatoire, gratuite et laïque. Construite en 1885, notre école a déjà connu plusieurs aménagements mais nous savons tous qu'elle n'est plus adaptée aux 140 élèves aujourd'hui accueillis en classe (la grande majorité d'entre eux étant usagers des services périscolaires), et encore moins à l'augmentation régulière des effectifs, et ce, malgré les efforts des communes de Saint-Blaise et d'Andilly pour contenir sur leurs périmètres la pression démographique de notre région transfrontalière.

C'est pourquoi les municipalités de Saint-Blaise et d'Andilly ont travaillé depuis bientôt deux ans pour que nous nous dotions d'une nouvelle école. Que deux communes travaillent ensemble autour d'une école n'est pas si commun : c'est un véritable choix politique, avec en toile de fond l'exigence d'une action publique efficace et le souci de l'optimisation des deniers publics.

Notre commune pourra compter sur un équipement flambant neuf pour la rentrée 2026. Les conseils municipaux ont voulu garder l'âme de l'école actuelle tout en la faisant entrer dans le XXI^e siècle. Il s'agit de l'adapter aux nouvelles exigences de sécurité, de pédagogie et de confort que l'on est en droit d'attendre en... 2026 ! C'est un chantier conséquent qui s'ouvre cet été, sans doute le plus important de la commune depuis très longtemps, et qui durera 2 années pleines. Son coût est significatif : la reconstruction de l'école, la sécurisation des flux, l'aménagement des parkings et l'école provisoire représentent près de 6 370 000 euros ! Si ce montant est important, il reste un investissement pour notre avenir.

Ce chantier va bousculer nos habitudes. En effet, la reprise intégrale de l'école actuelle impose de délocaliser provisoirement le lieu d'enseignement sur une structure provisoire installée au parking du Mont Sion. Pas d'inquiétude, nos enfants seront accueillis en toute sécurité et avec le confort requis : le coût de cet équipement approche le million d'euros, quand bien même cette structure provisoire n'aura pas le cachet de notre future école.

Si nous avons choisi cette option, c'est bien pour pouvoir construire plus vite notre nouvelle école et minimiser au mieux les incontournables nuisances d'une telle démarche. Je remercie par avance les parents de leur compréhension et de leur bienveillance pour accompagner le mouvement. Les parents d'élèves ont déjà fourni des efforts importants pour permettre la pérennisation de notre service périscolaire (cantine et garderie) : j'ai confiance en leur capacité d'adaptation à ce projet d'intérêt évident pour les enfants et notre communauté. Mais je veux leur redire l'importance que revêtent leurs efforts pour que nous puissions tous tirer dans le même sens pour que la collectivité sorte gagnante.

Je veux remercier également la communauté enseignante et ses auxiliaires pour son engagement, à l'heure où elle est fragilisée par les inégalités de revenus de notre région, et par l'attitude de certains usagers. Sans nos enseignants et nos agents, aucune école, même neuve, ne saurait fonctionner.

Enfin je veux remercier chaleureusement le conseil municipal de Saint-Blaise avec lequel nous sommes complètement alignés pour mener à bien ce projet, ainsi que les maires de la communauté de communes du Pays de Cruseilles qui soutiennent sa réalisation.

Nous aurons dans les mois qui viennent de nombreuses occasions pour échanger sur les avancées de ce chantier. Le conseil municipal se veut à votre écoute pour gérer cette période de travaux qui s'ouvre.

Vincent HUMBERT
Maire

Faisons connaissance avec notre commune jumelle Andilly-Les -Marais

Fin août, une délégation du conseil municipal s'est déplacée en Charente-Maritime pour signer un nouveau jumelage après celui avec l'île de Pâques. Les élus « andillais » avaient préparé un accueil très convivial avec visite de la commune, du littoral et du Marais Poitevin. Dégustation des produits locaux et participation au festival musical « Jazz'illy » étaient également au programme.

Un territoire bien différent du nôtre

Tout d'abord, le « plat pays qui est le leur » est une plaine littorale d'une altitude comprise entre un et vingt-cinq mètres. La côte est distante de cinq kilomètres, elle se trouve à Esnandes, commune d'ailleurs jumelée avec Thorens-Glières. Une petite falaise y est ourlée de dizaines de cabanes de pêche au filet appelées carrelets qui se transmettent de génération en génération.

L'activité principale y est la mytiliculture et la conchiliculture. La Rochelle est à une quinzaine de km et constitue le bassin principal d'emplois liés aux activités portuaires, nautiques et touristiques. Quand on rentre dans les terres, l'agriculture est surtout céréalière avec quelques élevages laitiers. Autrefois, une fabrique andillaise de beurre était réputée. On peut dire que la région depuis fort longtemps doit composer avec « des histoires d'eaux ».

La proximité de l'Océan Atlantique (ci-contre) la Baie de l'Aiguillon, les cours d'eau côtiers comme la Sèvre-niortaise, combinés avec les variations climatiques, les marées, la pluviométrie, l'érosion, la sédimentation...créent un milieu

particulier où les « chasses d'eau » sont déterminantes et doivent être gérées en permanence. Il faut prévoir les eaux montantes et salées lors des grandes marées ou tempêtes tout comme les eaux descendantes et douces lors des périodes de fortes pluies.

Comment faire ? Depuis plus de trois siècles, un réseau quadrillé de canaux sur des centaines de km a été creusé (à la pelle autrefois) avec des écluses permettant de régler le débit (à la main autrefois). Nous avons rencontré le « maître des eaux » qui préside l'association des Marais chargée de cette gestion et des travaux nécessaires. En février 2010, la tempête Xynthia tristement célèbre sur la côte vendéenne a permis à l'océan de rompre les digues littorales et inondé la baie de l'Aiguillon. Andilly-les-Marais a failli devenir Andilly-sur-Mer, la côte s'étant rapprochée à moins d'un kilomètre. L'eau salée est restée plusieurs jours sur les terres qu'il a fallu traiter avec du gypse pour pouvoir à nouveau cultiver. Une vingtaine de km vers l'intérieur, la menace n'existe plus et les canaux sont un atout touristique dans le Marais Poitevin et Vendéen où les embarcations de touristes glissent langoureusement et silencieusement sur l'onde.



Cérémonie de Jumelage à Andilly les Marais



Cérémonie de Jumelage à Andilly avec Hanga Roa (île de Pâques)



Des points communs entre les deux Andilly

Si Andilly-les-Marais est davantage peuplée que notre commune avec 2500 habitants sur un territoire plus vaste, on peut néanmoins déceler des similitudes. Tout d'abord, si les altitudes diffèrent, la latitude est la même : 46 degrés au nord de l'équateur ! Surtout, c'est une entité constituée non d'un seul village, mais de deux avec Andilly et Sérigny. Une route à fort trafic les sépare aussi.

De même, le phénomène de périurbanisation est comparable. La-bas, La Rochelle génère une pression immobilière et démographique importante, tout comme Genève et Annecy ici. Si le phénomène frontalier est prédominant dans notre territoire, provoquant une flambée des prix notamment du

foncier et de l'immobilier, Andilly les Marais connaît aussi cette fièvre, toutefois mesurée et avec moins de contrastes sociaux. L'agglomération rochelaise se rapproche peu à peu, avec des lotissements résidentiels, des zones d'activités commerciales, des champs d'éoliennes qui agrémentent le paysage. Aussi, le conseil municipal ne chôme pas avec des projets d'aménagement de centre-bourg, d'équipements de services, de pistes cyclables... pour une population jeune en déplacements pendulaires quotidiens vers La Rochelle.

Ce jumelage a permis des échanges entre les élus municipaux qui se poursuivront. Il s'agit maintenant d'encourager les habitants andillois et andillais à se rencontrer pour découvrir deux régions dotées d'atouts en termes de paysages et de patrimoine. Il peut être intéressant d'initier également des échanges scolaires. N'hésitez pas à contacter les conseillers municipaux à ce sujet.



La Baie d'Aiguillon

Du côté des aménagements et des équipements...

Ça bouge à Jussy ?

En 2023, suite au départ de Monsieur André Rey, les proches ont mis la maison familiale et le terrain en vente et ont rencontré le conseil municipal.

Après une visite et un accord rapide de vente entre les héritiers, l'EPF (Etablissement Public Foncier) devient propriétaire pour le compte de la Mairie.

L'entrée du village de Jussy en venant de Cruseilles permet désormais une vraie réflexion d'aménagements et de services de chaque côté de la RD 1201.

Le conseil municipal en place a souvent informé de son désir fort de proposer un ou des services à nos aînés, à ceux à venir, un accès aux commerces et à la santé pour le plus grand nombre. Aussi, il est étudié un projet de maison médicalisée avec médecin généraliste, spécialiste, une pharmacie, une épicerie, une structure d'accueil permettant des logements médicalisés et aidés. Permettre une fin de vie chez soi avec le maximum d'indépendance tout en favorisant une vie en collectivité qui



Entrée de Jussy et terrain propriété communal

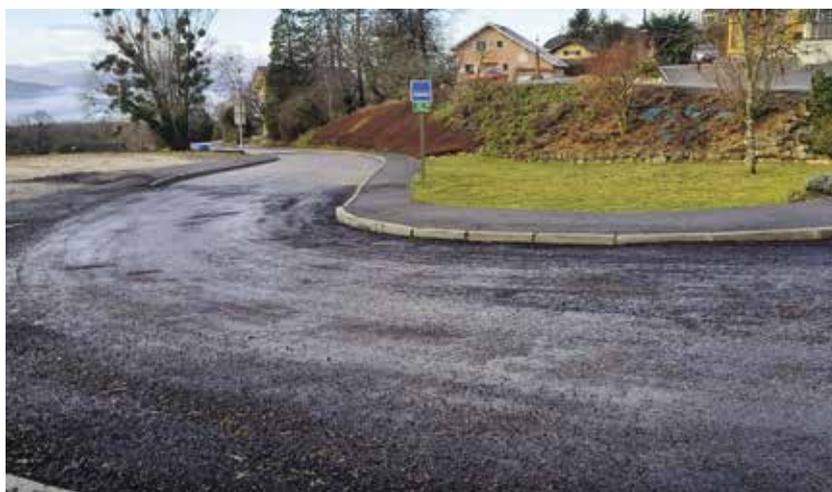
permet un accès facilité et rapide aux premiers soins.

Ce programme nous le souhaitons collectif, une rencontre a déjà eu lieu avec les communes de Saint-Blaise, Copponex et Cernex et nous souhai-

tons vivement réitérer cela. Les voisins du terrain seront aussi associés pour construire cette entrée de village ensemble.

Sécurisation de voiries

Depuis plus d'un an, la route de Copponex est soumise à un arrêté municipal d'interdiction de circulation automobile en aval de Saint Symphorien, aux heures de déplacements pendulaires des frontaliers.



Route de Copponex

Cette mesure est globalement respectée. Il faut rappeler que cette décision vise à améliorer la sécurité des riverains et de l'accès à la RD1201 à Jussy. D'autre part, c'est une voie communale inadaptée à un tel trafic. En contrebas de la mairie, l'instabilité du terrain avait fortement détérioré le revêtement de cette route. Celui-ci a fait l'objet de travaux d'amélioration et l'arrêt de bus scolaire sera prochainement sécurisé. Par ailleurs, la route de Cernex à Charly a été équipée d'un trottoir permettant aux enfants de se déplacer avec davantage de sécurité.



L'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie

L'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie agit pour les collectivités membres par un soutien opérationnel et financier afin de mettre en application leurs stratégies foncières d'aménagement du territoire.

Qui sommes-nous ?

L'EPF 74 est un véritable outil foncier, qui agit au nom et pour le compte des collectivités membres en matière de portage foncier et de conseil en stratégie foncière. La densification et le renouvellement urbain sont des enjeux essentiels à l'aménagement du territoire. Le périmètre d'intervention est en constante progression. Fin 2018, c'est près de 90%



Le siège de l'EPF situé à Allonzier-la-Caille

de la population du département qui est couverte avec des besoins divers auxquels les collectivités souhaitent apporter des solutions adaptées.

L'outil foncier au service des territoires

Nos missions sont structurées par un document cadre renouvelé tous les cinq ans. Par ce document cadre, les élus locaux souhaitent mettre en avant leur vision du foncier ; une ressource territoriale précieuse à mettre à disposition de tous les publics et de tous les usages.

- **Expert en portage foncier**

Notre équipe de chargés de mission accompagne nos membres dans la mise en place de leur projet d'aménagement du territoire.

- **Conseiller en stratégies foncières des collectivités**

À partir de l'ingénierie foncière développée par l'équipe, les administrateurs souhaitent fournir des réponses territorialisées aux problématiques foncières des communes.

Restaurant Les Clarines : du changement

Avoir un restaurant au cœur d'un village c'est :

- **Un lieu propice à la rencontre et au lien social**
- **Un espace animé pour la commune**
- **Un repas où on ne fait que « déguster les pieds sous la table »**

Andilly a désormais la chance d'avoir retrouvé cela au cœur de nos 3 villages : au restaurant LES CLARINES

Caroline et Aymeric ont pris possession des lieux depuis le 5 juillet 2023. Accompagnés de leur équipe : Fabien, Yannis, Lorenzo et Mira en cuisine et Florentin en salle, ils ne chôment pas depuis et proposent toute l'année de délicieux plats copieux avec produits frais et au maximum locaux.

Et l'animation n'est pas en reste puisque de nombreux rendez-vous sont donnés pour des soirées à thème selon la période : championnat de rugby, karaoké, halloween.... Et si



L'enseigne du restaurant

vous préférez opter pour une soirée tranquille entre amis, la planche apéro, le babyfoot et le billard sauront vous ravir. Ne reste donc qu'à souhaiter le même succès pour l'année à venir.

Ouvert tous les midis et le soir du mercredi au samedi.

Tél. +33 (0)4 50 44 06 61

Facebook : Restaurant Les Clarines



Vente du Grand Parc d'Andilly par la commune à l'Association « le Petit Pays »

Un pas décisif pour la commune et pour l'association

Le 29 novembre 2023, Maître Jon Etcharry notaire à Cruseilles a finalisé l'acte d'échange entre la commune d'Andilly représentée par Pierre Cusin, maire-adjoint et l'Association « le Petit-Pays » représentée par Patrick Vidonne, vice-président.

Cet acte fait suite à la délibération du conseil d'administration du « Petit Pays » du 13 avril 2023 et à la délibération du conseil municipal d'Andilly du 22 mai 2023.

France-Domains a réalisé une estimation financière des biens échangés. Conformément à cet estimatif, la commune cède à l'association « le Petit Pays » à titre d'échange un ensemble de parcelles de terrain d'une surface totale de 9,71 hectares correspondant au Grand Parc d'Andilly pour une somme de un million cinq cent vingt deux mille six cent quatre vingt douze euros.

En contre-échange, l'association « le Petit Pays » cède à la commune d'Andilly un tènement de 0,21 hectares avec deux bâtisses à Jussy (chemin des Moulins) pour une somme de six cent quinze mille Euros.

En conséquence, l'échange est fait moyennant une soulte

de neuf cent sept mille six cent quatre vingt douze Euros. Aujourd'hui, l'activité du « Petit Pays », site emblématique de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, connaît un succès et une ampleur nécessitant une évolution quant à son intégration dans notre collectivité. Il est utile d'en retracer rapidement les principales étapes depuis plus d'un quart de siècle.

Une association très dynamique soutenue par la municipalité

Née dans les années 1980, « Andilly Loisirs » organisait des fêtes pour animer nos trois villages. En 1996, une fête médiévale dans Charly autour de sa chapelle est une belle réussite.

En 1997, 1999 puis en 2000 à St Symphorien, le public est

de plus en plus nombreux. Le président Vincent Humbert cherche un site mieux adapté pour éviter les désagréments aux villageois. En 1998, le conseil municipal décide l'achat à un particulier d'un terrain de 5 hectares dans le vallon du Nant Trouble avec un ancien moulin et les ruines d'un autre. La somme d'un million de Francs est entièrement couverte par des subventions et un don de l'association.

Le projet de parc de loisirs est lancé après une étude de faisabilité positive. En 2001, le conseil municipal, propriétaire du domaine des Moulins, par délibération autorise la signature d'un bail à construction avec l'association « Andilly Loisirs ». Celui-ci stipule que contre un loyer d'un Franc symbolique, l'association s'engage sur 30 ans à y exploiter un parc de loisirs et à y construire plusieurs bâtiments à cet effet, notamment 2 moulins, une ferme et une chapelle.

Les Grandes Médiévales y sont organisées dès 2002. Parallèlement, un autre bail à construction est signé pour le presbytère de St Symphorien qui devient le Hameau du Père Noël avant qu'il ne se déplace au col du Mont Sion. Au fur et à mesure d'une activité croissante d'Andilly Loisirs qui prend le nom de Petit Pays, la commune accompagne à la mesure de ses compétences et de ses moyens de développement.

Peu à peu, de nouvelles parcelles de terres sont acquises auprès de particuliers ou de la société d'autoroutes ADELAC en 2010. En 2021, une DUP (déclaration d'utilité publique) permet une nouvelle acquisition foncière afin de conforter et améliorer la sécurité du Grand Parc d'Andilly. Il s'agissait principalement de voiries et parkings. Le Petit Pays doit alors payer un loyer à la commune à hauteur de l'emprunt fait par celle-ci.

D'un point de vue réglementaire, le conseil municipal a révisé son PLU (plan local d'urbanisme) afin d'encadrer et permettre les constructions sur le site. La commune étant soumise à la Loi Montagne, tout projet touristique doit faire l'objet d'un dossier UTN (unité touristique nouvelle), ce qui fut fait en 2011 sous le contrôle des services de l'état.

Pourquoi cet échange est-il bénéfique pour les deux parties ?

Le Petit Pays a connu une forte croissance. Il est devenu un



Le Grand Parc d'Andilly été/hiver
(le manège)



Les Grandes Médiévales
d'Andilly

acteur touristique majeur de notre territoire, encouragé également par l'État, la Région et le Département. Il est devenu aussi un acteur social au profit de jeunes de la région proche, avec un volet caritatif de surcroît. Enfin, l'originalité et la qualité des constructions en font un acteur du patrimoine, encourageant l'activité et la pérennité d'anciens métiers.

Avec St Blaise, notre territoire vit cet afflux de visiteurs, impensable il y a un demi siècle. Le Grand Parc d'Andilly est un outil de travail qui a décuplé de valeur en 25 ans (de 150000 à 1,5 millions d'euros), précisément grâce au travail de milliers de bénévoles. Il est logique et juste que le Petit Pays possède cet outil pour assurer sa pérennité.

La commune a accompagné ce développement, sans dépenses supplémentaires pour les contribuables andillois. Le produit de la vente du Grand Parc lui permettra d'investir au profit des habitants, notamment dans un ambitieux projet d'extension scolaire et péri-scolaire enfin sur les rails. Cet échange permet aussi d'enrichir le patrimoine communal de deux bâtisses typiques du 19e siècle dans le « vieux Jussy ». Après d'autres, cette acquisition donne à la collectivité la possibilité d'envisager demain des projets au service de la population, éventuellement pour le 3e âge. C'est aussi une opportunité de limiter l'influence des promoteurs-démolisseurs-bétonneurs bien actifs dans nos contrées.

Quant à l'évolution future du Grand Parc d'Andilly, la commune reste partie-prenante. Elle est encore propriétaire des terrains acquis avec la DUP de 2021, **principalement une partie des parkings** pour lesquels le Petit Pays paie une location annuelle. En outre, elle maîtrise le PLU et initie la procédure UTN, encadrée par les services de l'état.

Enfin, il est à noter que la volonté du conseil municipal vise plutôt une amélioration de l'existant et non une croissance non maîtrisée. L'objectif demeure la limitation des nuisances occasionnées aux Andillois, notamment liées aux flux de visiteurs.

Valorisation du Patrimoine

Le conseil municipal poursuit sa politique patrimoniale.

L'auberge communale « Charly et ses filles » a ouvert en avril après plus de deux ans et demi de travaux. Le chantier a été long et compliqué du fait de la COVID, de la situation internationale provoquant une flambée des coûts, des difficultés à trouver des entreprises et du personnel, du désamiantage et des surprises rarement bonnes dans des travaux de rénovation du bâti ancien.

Malgré tout, le résultat est magnifique. Cette ferme qui au départ « ne cassait pas trois pattes à un canard » est devenue la plus belle bâtisse d'Andilly. Il convient de féliciter les artisans qui ont travaillé d'arrache-pied et ont accepté d'utiliser des matières nobles (chaux, pierres de taille, bois ancien, chanvre, tuiles en écaille...) tout en se soumettant aux multiples exigences du maître d'ouvrage.

Le rez de chaussée abrite entre autres une vaste cuisine fonctionnelle, une grande salle pour plus de trente couverts, un bar, une réserve et un appartement.

La terrasse extérieure est bien agréable aux beaux jours. L'étage est aménagé en sept chambres de charme avec des boiseries originales, chacune portant le prénom d'une femme ayant marqué le village.

Les gérants Valérie, Sandra et Stéphane, ainsi que le chef de cuisine Jean-Luc sont heureux du succès rencontré et des retours très positifs de la clientèle. Le 28 octobre, l'inauguration avait lieu en présence notamment de Martial Saddier, président du département de la Haute-Savoie et de Cyril Pellevat, sénateur et conseiller régional. Il faut rappeler que ce projet a bénéficié d'une aide importante du Département et de la Région.

Le ruban inaugural de l'auberge a été coupé pour une autre réalisation, à savoir une **double fresque** faite par un artiste sicilien Alberto Ruce sur la façade nord du bâtiment et Place Bijou. Ce projet dit « fenêtre sur le paysage » est piloté par l'association « Derrière le hublot » ayant pour



La fresque "Fenêtre sur Paysage"

objet de valoriser le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, notamment par des œuvres d'art. Il est financé à 80 % par des subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et un contrat de développement Usse et Bornes. Cette fresque nommée « Transmission » est davantage suggestive que figurative. Le même artiste a également réalisé une autre fresque sur la façade de la Maison des Associations qui rappelle le passé paysan de notre commune. On dit souvent et à juste titre que nos villages sont « morts », dans le sens où l'on n'y croise personne puisque le jour, les gens sont au travail à l'extérieur et les week-end ils partent. L'objectif de la municipalité avec ces services, commerces, marché, parcours patrimoniaux, œuvres d'art... est de recréer du lien social et faire en sorte que les habitants visitent, découvrent, se croisent tout simplement.

La Maison Guillot en aval de Saint Symphorien est en



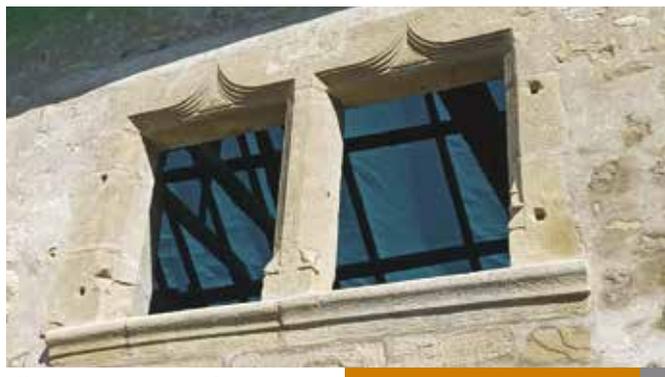
Inauguration de l'Auberge Charly et ses Filles

pleine restauration. Acquis par la commune en 2016, elle menaçait ruine. Du fait de son riche passé et son architecture du 17^e siècle, il a été décidé d'en faire une Maison de l'Histoire et du Patrimoine. Le rez de chaussée sera une salle communale et les étages abriteront deux associations : la Salévienne et Apollon 74, notamment une bibliothèque savante dédiée à l'histoire de la Savoie.

Le projet est subventionné par la Région et le Département. En outre, la Fondation du Crédit Agricole et la Fondation du Patrimoine ainsi que la Mission Stéphane Bern ont également participé. La souscription continue d'ailleurs et vous pouvez aider ce projet par un don défiscalisé. Les travaux de maçonnerie sont bien avancés et la toiture sera posée d'ici peu. En haut de la bâtisse, un petit chalet de bois est apparu dans le



Fresque Transmission



Ouverture ouvragée

paysage. Il s'agit d'un **ancien rucher** venant de Copponeux menacé de démolition par un projet immobilier. Le conseil municipal d'Andilly a décidé de le sauver en l'installant dans ce site dédié au patrimoine. L'association d'histoire régionale La Salévienne en partenariat avec la municipalité valorise les éléments remarquables de la commune par des parcours de découverte sous forme de panonceaux. Récemment, elle y a installé en liaison avec la start up transfrontalière Genius Loci huit médaillons en inox munis d'un QR Code. Il suffit de scanner celui-ci avec son smartphone pour découvrir les secrets de ce lieu sous forme de questions-réponses illustrées. Ce procédé a gagné un prix au dernier salon des inventions de Genève. A vous de jouer en retrouvant ces médaillons !



La Maison du Salève

Nos RDV à ne pas manquer

- **Construction de cabane** : Mercredi 17 avril à 14h30 - animation enfant de 6 à 11 ans
- **Balade nature et légendes** : Mercredi 24 avril à 10h30 - animation enfant de 3 à 7 ans

Retrouvez toutes nos animations sur www.maisondusaleve.com dans la rubrique agenda ou en téléchargement.

NOUVEAUTÉS 2024

Deux musées, une expérience salévienne !

Partenariat avec le Musée de Carouge

Évènement ! Samedi 13 et dimanche 14 avril de 14h à 18h :

Profitez de navettes gratuites entre le Musée de Carouge et la Maison du Salève. Sans inscription, places limitées !

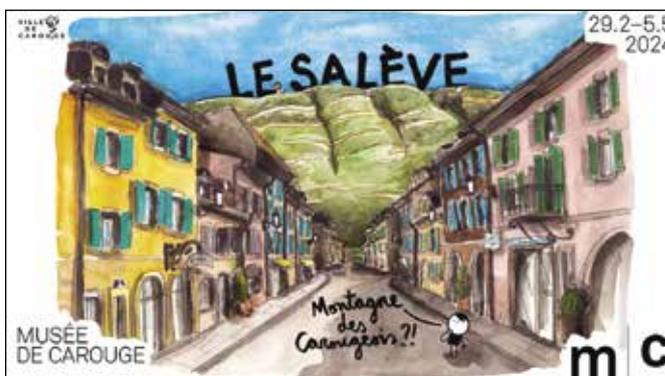
Dans le cadre de ce partenariat, la Maison du Salève propose durant le mois d'avril les animations suivantes (sur réservation) :

- **Visite panoramique du Salève** : Dimanche 14 avril de 10h30 à 12h | animation adulte-ado à partir de 8 ans | Rendez-vous sur le Parking des Pitons.
- **Balade des petits artistes** : Tous les vendredis à 10h30 | 3 à 7 ans | 8€
- **Carnets de voyages – Paysages du Salève** : Tous les vendredis à 14h30 | 6 à 11ans | 8€

EXPOSITION « Le Salève secret »

Gare d'arrivée du Téléphérique du Salève – Gratuit

Un nouvel espace d'exposition sur le Salève fait par la Maison du Salève et le Syndicat Mixte du Salève a ouvert dans la gare d'arrivée du Téléphérique. L'exposition vous informe sur la géologie, la faune, la flore, les alpages et les espaces naturels



sensibles du Salève. À ne pas manquer pour redécouvrir le Salève !

EXPOSITION « Les couloirs de la nuit »

De 3 à 12 ans – Gratuit

Embarquez pour une immersion au cœur de la nuit ! Forêt, prairies, mares, villes. Chacun de ces milieux abrite une multitude d'espèces nocturnes. L'exposition vous conduira au cœur de la nuit pour comprendre les conséquences de l'éclairage artificiel sur faune nocturne et comment la préserver.

Médiathèque de Bonneville du 12 mars au 20 avril

INFOS ET RÉSERVATIONS

775, Route de Mikerne 74160 Présilly
+33 (0)4 50 95 92 16 - info@maisondusaleve.com
www.maisondusaleve.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux
(Facebook, Instagram).

Sur la route des chemins de Compostelle

Reconnus itinéraires culturels européens et inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, les chemins de Compostelle se différencient par leur histoire d'un simple sentier de randonnée ou d'une route touristique. Parmi les cinq voies principales françaises, le GR65 ou Via Gebennensis relie Genève au Pays Basque et le tronçon en aval du Puy-en-Velay est le plus fréquenté.

En collaboration avec l'Agence Française des chemins de Compostelle, l'association Derrière le Hublot, scène conventionnée Art en Territoire basée aux confins de l'Aveyron et du Lot, développe depuis 2016 le projet Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle. D'œuvres d'art refuges en animations artistiques, cette démarche est une invitation à (re)découvrir, vivre et jouer avec les chemins au travers de l'imaginaire d'artistes.

Abris sommaires surgis de terre et des savoir-faire locaux, les œuvres d'art refuges valorisent le patrimoine et les paysages des territoires traversés. Sept œuvres ponctuent ainsi le chemin entre le Gers et la Haute-Loire ; trois sont en cours de réalisation et d'autres projets émergent ; confortant ainsi une collection nationale reconnue par de multiples acteurs culturels et médias nationaux.

Dans un but de mise en tourisme et de réappropriation par les habitants du chemin, le Territoire Usse & Bornes déploie depuis 2023 la démarche Fenêtres sur le paysage en Haute-Savoie. En découlent diverses animations – Constellations à la Ferme de Chosal avec l'AAPEI EPANOU, Le Miracle du Mouvement en forêt de Mar-



Œuvre refuge de Gréalou 46160

lioz avec l'association Magic Green Art, Museum of the Moon à Frangy en juin 2024 – et un programme d'amélioration des équipements et de la communication sur le chemin ; projets soutenus par l'Europe, l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de Haute-Savoie.

Première étape française, la commune d'Andilly s'inscrit dans cette démarche de valorisation culturelle du chemin de Compostelle.

L'œuvre « Transmission », réalisée à Charly en juillet 2023 par l'artiste Alberto RUCÉ, première œuvre d'une

collection intitulée « Miracle » dans le cadre de Fenêtres sur le paysage.

Une œuvre d'art refuge, imaginée par l'architecte Paul Emmanuel Loiret et le Collectif de Boue, verra le jour cet été. Implantée sur le GR65 entre le Col du Mont Sion et Charly et constituée de matériaux de récupération, elle invitera les passants à dormir dans un champ d'étoiles, expérience d'immersion et de contemplation du paysage.

<https://www.derrierelehublot.fr/fenêtres-sur-le-paysage/>

<https://www.facebook.com/derrierelehublot12>



Œuvre refuge la Chambre d'Or Golinhac 12140



Œuvre refuge de Limogne en Quercy 46260

Du côté des associations...

Les Galopins d'Andilly



L'Association des Parents d'Élèves de l'école d'Andilly, plus connue sous le nom des Galopins d'Andilly est créée en 1996 a pour vocation de financer les projets de l'équipe éducative et proposer des animations aux enfants et parents afin de maintenir le lien social.

Des manifestations de grandes envergures en relation avec Le Grand Parc d'Andilly telles que Les Grandes Médiévales (tenue d'un stand de boissons pendant un weekend) et le hameau du Père Noël (vente de marrons sur 2 weekends) ont permis de financer cette année, en plus des sorties scolaires culturelles ou sportives organisées par l'équipe pédagogique, de nouveaux véhicules telles que vélo, draisienne ou trottinettes pour la cour de récréation. Cette action a été très appréciée des enfants ainsi que par l'équipe du périscolaire notamment. Le vente de sapins, le carnaval et la fête de fin d'année (encore 1000 mercis à Mr Vincent Vidonne pour le Plan B compte tenu de la météo capricieuse de 30 juin dernier)

Cette année pas de changement du côté des Galopins avec un bureau toujours 100% féminin ! Charlène Dessimond conserve la Présidence, Séverine Gelsomino la trésorerie et



Raphaëlle Brustel-Gay reste secrétaire.

Nos membres actifs remplissent tous pour une nouvelle année remplie de bonheur et de nouvelles idées afin de satisfaire encore plus petits et grands !

Merci à tous nos membres actifs ainsi qu'aux parents volontaires pour la tenue d'un stand ou la mise en place, ainsi qu'à nos hommes forts !

Nos prochains évènements :

- Samedi 23 Mars 2024 : Carnaval
- Samedi 29 Juin 2024 : Fête de fin d'année

La Balouria d'Andilly et ses calendriers récoltent 6.700 euros pour la lutte contre le cancer

Pour être exacte : € 6.701,32 ! C'est la somme que La Balouria d'Andilly a récolté à l'occasion d'Octobre Rose. Ce montant impressionnant est allé intégralement à Des elles pour vous, une association locale (Chilly) de soutien aux femmes atteintes d'un cancer.

La campagne pour cette bonne cause, très chère à La Balouria d'Andilly pour diverses raisons personnelles et idéologiques, avait été lancée fin septembre lors d'une soirée rock à la ferme.

La sensibilisation a ensuite pu continuer grâce à la vente de ces fameux calendriers qui ont fait un carton et qui pourront



être admirés le long de toute l'année dans le foyer de maintes Andillois !

C'est l'occasion de remercier de tout cœur tous ceux qui ont contribué à ce magnifique résultat : La Bergerie du Salève pour la mise à disposition de la ferme, le groupe Riff Shot pour sa performance rock inoubliable et à titre gracieux, la Commune d'Andilly et le Département de la Haute-Savoie pour leur soutien infailible, la Ferme de Follon et maintes autres sponsors pour leurs contributions charitables, les membres et bénévoles de La Balouria d'Andilly et de Des elles pour vous pour leur investissement inlassable, et surtout toute la population, les familles, amis et voisins pour avoir porté ce projet avec tant d'enthousiasme et de générosité.



Les 3-4 mai 2024, GAEC Le Grand Clos, Charly : Rock my Ferme se chauffe pour une 2^{ème} édition !

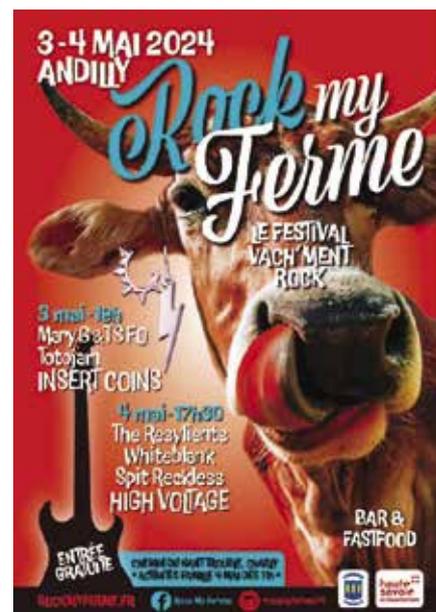
Après le succès de l'édition pilote de 2023, et à la demande explicite du public, La Balouria d'Andilly a le plaisir de vous annoncer que Rock my Ferme revient pour une deuxième édition !

Ne voulant pas changer une équipe qui gagne, le festival continuera à être gratuit et se déroulera à nouveau sur deux jours, dans le cadre champêtre

que l'on connaît si bien et que l'on adore.

Tout comme pour la première édition, il mettra sur la qualité locale, proposant pas six mais sept groupes de rock de la région, ainsi qu'une gastronomie originale à la sauce haut-savoyarde.

La journée du samedi accueillera également un petit extra par rapport



à l'année passée, afin d'ouvrir l'entre-deux-soirs aux familles et de passer un bon moment ensemble sans forcément devoir faire appel aux baby-sitters...

Rendez-vous les **3 et 4 mai** à l'endroit habituel à Charly.

Bloquez dorénavant vos agendas pour ce deuxième festival vachement rock. La Balouria d'Andilly s'occupera du reste !

Andy Art : ouverture d'une nouvelle échope médiévale

Chers habitants andillois c'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous vous accueillons à la boutique Andy'art pour vos achats, de Noël, d'anniversaire, de la fête des mamans...

Pensez à nous, quand vous avez des cadeaux à offrir, vous permettrez à la boutique de rester ouverte. Il y a un certain nombre de nouveaux artisans qui sont arrivés, donc beaucoup de nouveautés à venir découvrir...

L'association Andy'art va ouvrir une nouvelle échoppe médiévale au dessus de la boutique actuelle, pour essayer d'attirer un peu plus de monde. Ce sera un dépôt vente qui sera différent de la boutique d'artisans en bas, mais il y aura beaucoup d'articles divers et variés pouvant intéresser tout le monde.

Dès son ouverture, venez nombreux découvrir ses trésors, vous ne serez pas déçus.



La COPPANDY du Salève 2024 : une nouvelle réussite

L'association « La COPPANDY du Salève » a organisé, pour la 5^{ème} année consécutive, « **La 4S du Salève** », une randonnée à vélo de route NON CHRONOMÉTRÉE avec 4 parcours sur les routes du Salève allant de 36 km à 116 km et de 730 m à 3265 m de dénivelé positif.

Lors de cette manifestation sportive qui s'est déroulée le dimanche 20 août 2023, les routes du Mont-Salève ont été prises d'assaut par 430 cyclistes. Tous les participants ont été ravis des parcours, des paysages et de l'ambiance, malgré des nappes de brouillard entre le col des Pitons et La Croisette. A noter, la présence de plusieurs VAE (Vélo à Assistance Électrique) qui étaient autorisés sur la randonnée.

En 2023, grâce à de nombreux partenaires et participants, la somme de 10 000 euros a été reversée à plusieurs Associations dont 3 nouvelles :

- L'association « **La Ferme des Roches (AAPEI)** » est un établissement d'accueil médicalisé pour personnes handicapées adultes porteuses d'autisme à partir de 20 ans, dont Camille VIDONNE d'Andilly bénéficie de leur accompagnement - epanou.org/etablisements-services/fam-des-roches
- L'association « **Des elles pour vous** », association qui a pour vocation l'accompagnement et le soutien des femmes touchées par le cancer - www.desellespouvous.fr
- L'association « **Alti'DIAB74** »,



est une association qui rassemble les familles et enfants diabétiques de type I de Haute-Savoie -

<https://www.helloasso.com/associations/altidiab74>

- « **L'Association Charlotte** » créée dans le but de financer les soins de Charlotte en France comme à l'étranger -

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100068155693589>

- « **L'Association Sport Adapté en Pays de Filière** » qui propose des activités physiques et sportives adaptées aux capacités de personnes en difficulté (personnes handicapées physiques, mentales, ...) -

www.asapf74.com



- L'Association « **Uniques & Ensemble** » qui propose des actions permettant la poursuite de la scolarisation de Léna, une jeune ado de Vovray-en-Bornes, âgée de 12 ans et atteinte du syndrome de WEST -

www.uniquesetensemble.fr

- L'Association « **Des petits moments de bonheur** » propose des actions contribuant au bien-être de Lenny de Copponex, atteint du syndrome de Wolfram -

www.facebook.com/groups/1523753264585667

La COPPANDY du Salève, une association toujours soucieuse de partager ses bénéfices...

Notre volonté est de "Donner de notre temps à ceux qui luttent contre..."
Juste un défi contre le temps qui passe...

Retrouvez leurs coordonnées sur
notre site web :
www.coppandy.org

Tout cela ne serait possible sans la participation de bénévoles, amis, partenaires, sponsors, ...

La 6^{ème} édition de « **La 4S du Salève** » aura lieu le dimanche 1^{er} septembre 2024

Plus d'infos sur : www.coppandy.org

Contact : Association
La COPPANDY du Salève
info@coppandy.org

Président : Hubert LACROIX



On poursuit nos efforts sur le tri...

Désormais, les points de tri sélectif de Jussy (en contrebas des Clarines) et celui "3 stop" de Charly disposent d'une benne dédiée aux cartons.

Tous les déchets qui ne rentrent pas dans les différentes bennes des points de collecte sur la commune, ne sont en aucun cas à déposer au sol. Ils doivent être amenés directement à la déchetterie de Cruseilles par vos propres moyens. L'accès à la déchetterie est limité aux personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Cette appartenance pourra être contrôlée par le gardien à tout moment avec la fourniture d'un justificatif (carte d'identité, passeport, justificatif de domicile ou de résidence de moins de 3 mois).

Horaires

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h
et 13h30 à 18h00

Samedi : non-stop
de 8h30 à 18h00

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h
et 13h30 à 18h30

Samedi : non-stop
de 8h30 à 18h3

Fermeture de la déchetterie,
les dimanches et les jours fériés.

Bientôt le besoin de tondre nos pelouses

Un arrêté datant du 7 août 2007 a été pris pour réglementer l'utilisation d'engins (tondeuses, tronçonneuses...) créant une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore.

Leur utilisation est autorisée les jours ouvrables de 8h à 20h sauf le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

En dehors de ces heures l'emploi de ces engins est strictement interdit

Elections Européennes le dimanche 9 juin 2024

Les représentants au Parlement européen sont élus au suffrage universel par les citoyens des pays de l'Union européenne lors des élections européennes. Il n'y a qu'un seul tour. Dans chaque État membre, des élections se tiennent tous les cinq ans.

L'élection des représentants français aura lieu le dimanche 9 juin 2024.

Etat Civil

Naissances

SOLA Alyzée Inès Josyane Dominique, née le 4 mars 2023 à ANNECY – 235 route de Cernex – 74350 ANDILLY

CROLLARD Eden Angelo Newadha, né le 25 avril 2023 à CONTAMINE SUR ARVE – 268 route de Vers – 74350 ANDILLY

CHEVILLET Lara Ellie, née le 8 juin 2023 à EPAGNY METZ-TESSY – 213 chemin des Moulins – 74350 ANDILLY

UNUDULAN Jennah, née le 16 juillet 2023 à ANNECY – 548 route d'Anancy – 74350 ANDILLY

GASSE LABROUCHE Lazar Kin, né le 20 septembre 2023 à ANNEMASSE – 22 chemin de Chez Canard – 74350 ANDILLY

LAVOREL Clémence Evelyne Joëlle, née le 13 octobre 2023 à ANNECY – 150 route Neuve – 74350 ANDILLY

CUSIN Maxence Nicolas Jean, né le 25 octobre 2023 à ANNECY – 130 route Neuve – 74350 ANDILLY

FONTAINE TALLON Anil, né le 27 octobre 2023 à GENEVE – 130 route Neuve – 74350 ANDILLY

BLESS Alexandre Michel Bernard Joseph, né le 14 novembre 2023 à GENEVE – 163 chemin du Champ de Foire – 74350 ANDILLY

Mariage

CUSIN Maëva Joséphine et **BARRIENTOS GONZALEZ Roy Fernando**, les 12 janvier 2024, 119 route Neuve 74350 ANDILLY

Décès

Claudette Louise Germaine RAVIX, décédée à EPAGNY METZ-TESSY, le 21 avril 2023, domiciliée à ANDILLY

André Francis VIDONNE, décédé à EPAGNY METZ-TESSY, le 26 mai 2023, domicilié à ANDILLY

Jonathan Hanniel CAVALLERO, décédé à GENEVE, le 20 juin 2023 OFFICIELEMENT, mais le 14 juin 2023 REELLEMENT, domicilié à ANDILLY

André Jules REY, décédé à ANDILLY, le 3 juillet 2023, domicilié à ANDILLY

Yves Alain Théodore RUCKSTUHL, décédé à ARGONAY, le 5 janvier 2024, domicilié à ANDILLY

Louis Eugène ANDRE, décédé à AIX-LES-BAINS (Savoie), le 18 mars 2023

Lucienne Joséphine Gabrielle REY, décédée à CRUSEILLES (Haute-Savoie), le 22 mars 2023